



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
27 juin 2012
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2012

4-10 septembre 2012, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays
pour la Libye (2012-2014)**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	1-7	2
II. Enseignements tirés de la coopération passée.	8-14	3
III. Programme proposé.	15-22	4
IV. Gestion du programme, suivi et évaluation.	23-25	7
Annexe		
Cadre de résultats et de ressources pour la Libye, 2012-2014.		9



I. Analyse de la situation

1. À la suite de la révolution du 17 février 2011, intervenue après les 42 années de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, le Conseil national de transition a officiellement déclaré, le 23 octobre 2011, que la Libye était un État démocratique indépendant. Les jeunes ont été l'élément majeur de la révolution, tandis que les femmes ont joué un rôle d'appui clef, fournissant aux combattants de la nourriture et des soins de santé ainsi que des renseignements, fournissant aussi des moyens de transport d'armes ou les passant en contrebande. La déclaration a annoncé que des élections auraient lieu en 2012 dans le but de mettre en place un congrès national qui remplacerait le Conseil par un gouvernement intérimaire au cours de la transition. L'organe du Conseil national de transition chargé de la rédaction a pour mission de présenter un nouveau projet dans les 120 jours de sa mise en place. Le projet sera soumis à l'approbation du peuple par référendum, une majorité des deux tiers étant requise pour l'approbation finale.

2. Le Conseil a inscrit 10 questions prioritaires dans son plan stratégique 2012 en vue de réaliser les objectifs de la transition touchant la sécurité, la gouvernance démocratique, la justice transitionnelle, la réconciliation sociale, le relèvement économique et les prestations de services de base.

3. Les questions liées à la problématique hommes-femmes intéressent tous ces secteurs. Les femmes ont été politiquement et économiquement marginalisées. Elles sont toujours mal représentées dans les structures de prise de décisions, et, du fait de l'insécurité, leur intégration dans la vie économique et sociale a encore été retardée. L'égalité entre les sexes se situe aux premiers rangs des priorités du Secrétaire général (S/2012/129). En conséquence, la protection des femmes et leur participation valable à la phase de transition et la phase de relèvement rapide dans tous leurs aspects doivent constituer une priorité.

4. Une société civile indépendante n'existe qu'à l'état embryonnaire en Libye, mais elle se développe à un rythme rapide et est extrêmement dynamique. Il est d'importance critique d'assurer un engagement civique généralisé et des processus consultatifs sérieux au cours de la période de transition de manière que tout un ensemble d'acteurs non étatiques puissent contribuer à la réalisation de la nouvelle Libye. Un tel engagement et de tels processus posent toujours problème toutefois pour des raisons liées à la sécurité et l'accessibilité, à la faiblesse des cadres réglementaires et organisationnels, et à la modicité des moyens institutionnels dont disposent les organisations de la société civile.

5. Le produit national brut de la Libye, pays contributeur net, s'est élevé à 4.2 % au cours de 2010. La Libye se situe au 64^e rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain pour 2011, et ses avoirs gelés à l'étranger ont dépassé 150 milliards de dollars des États-Unis. Le pétrole représente 90 % de l'économie, la plupart des marchandises étant importées de l'extérieur. Avant le conflit, la Libye dépendait d'un million de travailleurs migrants. Pourtant, en dépit de sa richesse et de chiffres macroéconomiques favorables, le pays a souffert historiquement de graves carences démocratiques, d'inégalités et d'exclusion socioéconomique, facteurs qui sont à l'origine de la révolution. Le rapport 2009 sur les objectifs du Millénaire pour le développement tendait à montrer que la Libye était bien placée pour les réaliser d'ici à 2015. Toutefois, la fiabilité des données ne peut être vérifiée

en raison du manque de données relatives au développement normalisées et validées.

6. La mission d'appui des Nations Unies en Libye (la mission d'appui) a été mise en place en septembre 2011. Il s'agit là d'une mission politique intégrée qui, de concert avec le système tout entier des Nations Unies en Libye, appuie les nouvelles autorités de transition dans leur action postérieure au conflit (résolutions 2009, 2022 et 2040 du Conseil de sécurité). Le PNUD joue un rôle crucial dans la réponse globale des Nations Unies, et coopère étroitement avec la mission d'appui des pour compléter ses efforts et contribuer à la mise en œuvre de son mandat dans de nombreux domaines au cours de la période de transition.

7. Le précédent programme de pays, 2011-2014, a déterminé les domaines suivants de coopération : amélioration de la prestation des services publics, renforcement des systèmes de gestion de l'environnement, et appui à l'action en vue de la diversification économique. Les thèmes de l'égalité des sexes, des jeunes et du développement des capacités recourent tous ces domaines. La révolution, toutefois, a entravé la mise en œuvre.

II. Enseignements tirés de la coopération passée

8. Le programme de pays 2006-2009, prorogé à 2010, a déterminé les domaines de coopération ci-après : institutionnalisation des objectifs du Millénaire; relèvement des défis socioéconomiques; encouragement à la diversification de l'économie; valorisation des ressources humaines pour un développement humain durable et édification d'une société fondée sur le savoir; appui au processus de modernisation en cours au profit d'une amélioration de l'économie; et renforcement de l'efficacité des prestations de services et de la gouvernance.

9. *La réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement.* Le PNUD a fourni une assistance technique au Conseil du développement économique national pour le suivi de l'exécution du programme national de développement économique – le cadre général pour l'ensemble des projets de développement et d'infrastructure en Libye. Cette assistance a consisté notamment en service d'experts en matière d'investissements publics, de gestion financière, d'approvisionnement et d'établissement de contrats. Le PNUD a continué d'accorder un appui au Comité général populaire du plan et des finances dans le domaine de la planification économique et de la modélisation en fournissant l'expertise requise pour créer des modèles macroéconomiques. Un programme national de renforcement des capacités de lutte antimines a également été lancé.

10. *La gouvernance démocratique.* Une nouvelle initiative relative à l'informatisation des tribunaux en vue de faciliter l'accès à la justice a été lancée en 2008. Plus de 200 experts judiciaires ont bénéficié d'une formation aux techniques informatisées, complétée par le renforcement des capacités de l'Institut supérieur de la justice afin de réactualiser le programme d'enseignement et former des formateurs. Le PNUD a également appuyé la publication du premier rapport de la Libye sur la réalisation des objectifs du Millénaire par l'Autorité nationale de l'information, l'institution centrale du Gouvernement libyen pour les statistiques.

11. *L'environnement et le développement durable.* C'est sans doute le volet le plus important en termes de volume d'activités et de ressources. Des initiatives ont été

lancées pour élaborer un modèle reproductible de gestion d'aires protégées, formuler une stratégie nationale de gestion des déchets solides et des déchets dangereux, et renforcer les systèmes de suivi de l'environnement en installant des systèmes d'information géographique, des laboratoires conformes aux normes internationales, et d'autres instruments modernes.

12. *La prévention du VIH/sida.* Les activités ont visé à provoquer une prise de conscience à l'échelle nationale et à sensibiliser les personnes influentes, notamment les enseignants et les responsables religieux.

13. *L'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.* C'est là une priorité multisectorielle présente dans toutes les activités liées aux projets. Dans le cadre de la promotion des possibilités offertes en vue de l'indépendance économique des femmes (projet dénommé « Power »), le PNUD a renforcé les capacités du Comité général populaire chargé des affaires sociales de mettre en place des activités de formation à cette fin.

14. En 2009, le PNUD a mené une évaluation des résultats obtenus en matière de développement et a incorporé les premières données et recommandations dans le présent descriptif de programme de pays. Bien que le PNUD ait fourni par le biais de ses projets une aide aux institutions dans divers secteurs, l'évaluation a constaté que sa participation au niveau des politiques a été limitée et qu'une plus grande synergie s'avérait nécessaire entre le PNUD, ses partenaires du Gouvernement et les autres parties prenantes nationales et internationales concernées, pour élaborer et formuler de nouveaux projets afin d'accroître l'efficacité.

III. Programme proposé

15. Les domaines de coopération proposés pour le PNUD ainsi que les résultats escomptés sont liés aux priorités énoncées dans le plan stratégique présenté par le Conseil le 29 mars 2012. Ils ont été validés par des consultations avec les homologues nationaux et confirmés par le Ministère de la planification. La révision de fond proposée du présent descriptif tient compte des nouveaux domaines d'appui, eux-mêmes reflétant le nouveau contexte. Le secteur de l'environnement et du développement durable reste valable dans une large mesure.

Priorité nationale : organiser les élections et la mise en place du congrès national, et fournir un appui aux organisations de la société civile

Résultat escompté 1. La participation active des citoyens à la transition démocratique de leur nation est facilitée

16. Étant donné la nature de l'ancien système de gouvernance, le pays ne dispose que d'une expérience limitée en matière d'organisation des processus démocratiques. Le PNUD fera équipe avec d'autres organisations (notamment le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), sous la direction de la mission d'appui, dans le but de faciliter les processus électoraux (telles que les élections législatives et présidentielles, et le référendum sur la nouvelle constitution) en fournissant une expertise technique et des services opérationnels et consultatifs, notamment en ce qui concerne les mécanismes de réconciliation nationale et de dialogue structure. Le PNUD complètera la mission d'appui dans son rôle de chef de

file en favorisant les processus d'élaboration de la constitution et la mise en place du congrès national nouvellement élu. Il fera ensuite fond sur sa longue expérience pour aider le nouveau parlement à s'acquitter de son mandat, notamment la direction de la réforme juridique requise en vue de l'alignement sur la nouvelle constitution et le développement de capacités à moyen et long terme. Il fera appel à ses réseaux régionaux et mondiaux pour transférer les connaissances et les données d'expériences comparatives dans des domaines tels que les questions liées à la problématique hommes-femmes et les normes internationales de sorte que les droits de l'homme et les mesures de lutte contre la corruption deviennent partie intégrante des processus de réforme constitutionnelle et législative. En partenariat avec le Ministère de la planification, le Ministère de la culture et de la société civile, les organisations de la société civile, les médias et les établissements universitaires se verront donner la possibilité d'atteindre la population, particulièrement les femmes et les jeunes, de manière à renforcer la sensibilisation aux processus démocratiques et à les suivre. Des programmes d'éducation civique ciblés seront mis au point et exécutés à cette fin.

Priorité nationale : les autorités centrales et locales fournissent des services publics améliorés aux citoyens libyens

Résultat escompté 2. Les autorités administratives aux niveaux central et local sont renforcées de manière à fournir des services publics améliorés aux citoyens

17. La priorité la plus élevée sera donnée au renforcement des capacités des ministères et à l'élaboration de normes professionnelles. Le PNUD aidera le Ministère de la planification à assurer plus efficacement un rôle de chef de file, à renforcer la planification stratégique, la gestion, le rassemblement des données et les moyens de contrôle de plusieurs ministères sectoriels et administrations locales. Une telle action permettra d'améliorer l'élaboration et la qualité des rapports relatifs aux progrès réalisés sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Par ailleurs, le PNUD veillera à ce que les connaissances et le savoir-faire soient transférés aux établissements universitaires et de formation, notamment l'Institut de formation à la fonction publique, de sorte que s'instaure une culture de la gestion du savoir et du transfert des connaissances.

18. Étant donné la complexité des défis auxquels se heurtent les systèmes de responsabilisation publique, la transparence et la lutte contre la corruption en Libye, le PNUD joindra ses efforts à ceux d'autres partenaires, dont la Banque mondiale, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et les organisations de la région des États arabes. Tandis que les travaux entrepris avec le bureau du Vérificateur général des comptes porteront avant tout sur la responsabilité financière et la vérification externe des recettes et des dépenses, un appui sera également fourni dans d'autres domaines prioritaires dont les moyens de contrôle financier en matière d'élaboration des politiques et de réglementation, la vérification interne des comptes, la gestion des achats et des contrats ainsi que l'évaluation et le contrôle des programmes.

19. Le conflit de 2011 a aggravé la situation, déjà complexe, sur le plan des mines, des munitions non explosées et des restes explosifs de la guerre. En outre, un nombre important d'armes sont entre les mains des brigades et de la population civile. Le Service de la lutte antimines des Nations Unies a déployé une équipe

commune de lutte antimines pour coordonner l'appui bilatéral. Le PNUD renforcera la mise en œuvre du mandat de la mission d'appui dans ce domaine, et continuera d'apporter un appui institutionnel à la lutte antimines de manière à étayer les capacités nationales de contrôle, de gestion et de destruction des mines terrestres et autres restes explosifs de la guerre.

Priorité nationale : volonté de réaliser la démocratie, la transparence, l'état de droit et le respect des droits de l'homme; réalisation de la justice transitionnelle et de la réconciliation nationale

Résultat escompté 3. La Libye opère efficacement sa transition vers un État fondé sur la primauté du droit

20. En coopération avec la mission d'appui et l'UNODC, le PNUD aidera au renforcement de la capacité des institutions garantes de l'état de droit, notamment les ministères de la justice et de l'intérieur, le Conseil supérieur de la magistrature, l'Institut supérieur de la justice, la police judiciaire et la Commission d'établissement des faits et de réconciliation, pour appuyer l'action en cours menée au niveau national pour restaurer la justice et la sécurité conformément aux principes internationaux des droits de l'homme. Tout en travaillant avec la mission d'appui en matière de droits de l'homme, d'état de droit et de justice transitionnelle, le PNUD s'attachera par ailleurs à l'accès de la population affectée par le conflit à la justice, y compris les services d'aide juridique et la réforme judiciaire. Il donnera la priorité aux conseils techniques et aux services opérationnels pour mettre au point les structures et les capacités de ces institutions. Les organisations spécialisées de la société civile et le Barreau participeront également à cette opération.

Priorité nationale : relancer l'économie nationale et locale et ouvrir la voie à une nouvelle politique économique

Résultat escompté 4. Les possibilités pour la population de gagner sa vie et le relèvement de l'économie sont renforcés de manière à assurer de manière durable la réintégration sociale, la paix et la stabilité

21. L'engagement du PNUD portera sur la création d'emplois et de moyens d'existence au travers d'une approche orientée vers le développement local ou le développement de zones spécifiques, l'amélioration des possibilités de développement économique locales et le renforcement de la planification au niveau communautaire. Il œuvrera avec les institutions nationales, le secteur privé, les organisations de la société civile, la Banque mondiale et les institutions spécialisées des Nations Unies pour encourager la création de diverses possibilités de générer des revenus dans les collectivités ciblées. Les interventions concerneront la promotion d'une économie verte et de mesures destinées à créer des emplois et à renforcer les petites entreprises et l'esprit d'entreprise. Un appui sera en outre fourni pour valoriser les moyens institutionnels des institutions publiques clefs, du secteur privé et des organisations de la société civile administrant de telles initiatives du point de vue de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation.

Priorité nationale : préserver les ressources nationales

Résultat escompté 5. Les systèmes de gestion de l'environnement national portant sur la désertification, la protection de la diversité biologique, la gestion de l'eau, la pollution et le changement climatique sont renforcés

22. Le PNUD collaborera avec ses partenaires du Gouvernement, notamment l'Autorité chargée de l'environnement, le Ministère de l'agriculture et les autres parties concernées pour appuyer l'exécution d'une politique nationale de gestion des déchets, des aires protégées et de l'eau. Il facilitera les évaluations des capacités et la mise en œuvre d'un renforcement ciblé des capacités des institutions nationales mandatées à cet effet. À titre prioritaire, il aidera également le Comité national du changement climatique à élaborer et intégrer la politique nationale sur le changement climatique.

IV. Gestion du programme, suivi et évaluation

23. En coordination avec le Ministère de la planification, le PNUD fera appel à la modalité d'exécution directe à titre transitoire. Le Ministère de la planification et le PNUD examineront périodiquement le retour à l'exécution nationale comme la modalité privilégiée. En conséquence, le développement des capacités des homologues nationaux et leur participation à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation restera prioritaire.

24. Le PNUD a joué un rôle essentiel dans la réponse globale des Nations Unies à la crise. Il a commencé à renforcer les capacités de son programme interne et de ses opérations pour faire face aux demandes croissantes et aux nouveaux défis, notamment en collaborant de plus près avec ses installations régionales et mondiales, en fournissant un appui temporaire en renfort et en échangeant des ressources, des données d'expérience et des connaissances avec d'autres pays. Il participe à l'initiative portant sur les moyens civils afin de répondre avec une souplesse accrue aux demandes du Gouvernement, conformément aux recommandations d'un examen indépendant des moyens civils à mobiliser dans les situations postérieures à un conflit (A/55/311-S/2011/527). Le PNUD veillera particulièrement à ce que les compétences soient bien intégrées par les autorités nationales afin que le transfert des connaissances s'effectue avec un impact plus marqué. Le cas échéant, on utilisera des filières rapides pour accélérer le rythme des opérations et renforcer leur efficacité. En janvier 2012, le PNUD a mis en application les Normes comptables internationales pour le secteur public (Normes IPSAS), ce qui facilitera la responsabilisation et la transparence dans les états financiers.

25. La gestion, le suivi et l'évaluation sont ancrés dans le programme du PNUD, ses politiques et modalités de fonctionnement, notamment les examens trimestriels des progrès réalisés, les examens annuels conjoints, et les évaluations des résultats du programme. Le suivi et les remontées d'information seront assurés sur une base continue à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme et des projets. Le PNUD accroîtra sa capacité d'améliorer la gestion axée sur les résultats et le suivi du programme de pays par des réunions périodiques du Comité directeur des projets et des examens annuels du programme entrepris avec le Ministère de la planification. Il aidera les institutions partenaires à établir des

systemes de collecte de donnees relatives au developpement normalisees et desagregees par sexe et age, en tant que partie integrante des interventions. Le present descriptif de programme de pays revise reconnaît le rôle central de la société civile, notamment les jeunes et les femmes, dans la transition, et précise les objectifs et résultats séparément pour chacun des deux sexes, autant que faire se peut.

Annexe

Cadre de résultats et de ressources

Priorité nationale : Organiser les élections et la mise en place du congrès national, et fournir un appui aux organisations de la société civile

Résultat 1 du programme de pays du PNUD : La participation active des citoyens facilite la transition de la nation.

Domaines prioritaires connexes du plan stratégique : La gouvernance démocratique (élections, éducation civique et développement des organisations de la société civile, autonomisation et participation des femmes)

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s)</i>	<i>Produits indicatifs du descriptif de programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des É.-U.)</i>
La Haute Commission électorale nationale (et l'organe successeur) garantissent l'organisation des élections et du référendum. Le congrès national (et l'organe successeur) sont mis en place et en mesure de s'acquitter de leur mandat, en particulier la nouvelle constitution et la réforme juridique correspondante	La mission d'appui des Nations Unies en Libye sera l'entité des Nations Unies assurant la direction des opérations en ce qui concerne les élections, les processus constitutionnels et l'appui au congrès national, avec la contribution du PNUD, de l'UNOPS et de l'OIM. Le secteur naissant des organisations de la société civile jouera un rôle de plus en plus important dans l'engagement civique.	Fourniture de compétences techniques et de services opérationnels et consultatifs, création de réseaux et activités de sensibilisation visant à appuyer les processus démocratiques et le développement des capacités du nouveau parlement. Appui à l'éducation civique dans tout le pays et développement des organisations de la société civile.	Indicateurs : a) les autorités de transition ont géré les processus démocratiques de manière juste et inclusive; b) la proportion d'engagement civique et d'activités de suivi des processus démocratiques mis en œuvre par les organisations de la société civile, l'accent étant mis sur les femmes et les jeunes (données désagrégées pour ces indicateurs, de manière à tenir compte des divers participants). Points de références : a) le congrès national remplace le Conseil national de transition et lance les processus démocratiques en 2012; b) la plupart des organisations de la société civile sont nouvellement formées et manquent de fonds, leur implication est ponctuelle. Cibles : a) les capacités organisationnelles, opérationnelles et de gestion sont en place pour administrer les processus démocratiques de transition; b) 30 % de l'engagement civique et des activités de suivi sont mis en œuvre par les organisations de la société civile au cours de la phase de transition.	Résultat 1 : Les capacités nationales (État et société civile) sont renforcées de manière à administrer des processus démocratiques justes et inclusifs durant la transition.	Ordinaires (partage des coûts avec le Gouvernement) : 7 500 000 Mcarb 3 : 339 500 Autres : 11 660 500

Priorité nationale : Édifier des institutions gouvernementales capables d’influer efficacement sur la création et la durabilité du développement et la réalisation du bien-être, et d’y contribuer

Résultat 2 du programme de pays du PNUD : Les autorités administratives aux niveaux central et local sont renforcées pour une meilleure prestation de services aux citoyens.

Domaines prioritaires connexes du plan stratégique : La gouvernance démocratique (renforcement des institutions et des capacités, transparence et responsabilité), et la prévention des crises et le relèvement (lutte antimines).

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s)</i>	<i>Produits indicatifs du descriptif de programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des É.-U.)</i>
<p>Le Gouvernement exécute des programmes de développement institutionnel complets en vue d’améliorer l’exécution, la responsabilisation publique et la prestation des services.</p> <p>Les organisations mandatées pour la lutte antimines et le contrôle des armes légères sont opérationnelles.</p>	<p>La mission d’appui des Nations Unies en Libye fournit un soutien en matière de coordination, s’agissant notamment de la lutte antimines et du contrôle des armes légères.</p>	<p>Le PNUD fournit un appui en matière de programmes et d’élaboration de politiques ainsi qu’un appui technique visant à soutenir le renforcement institutionnel aux niveaux national et sous-national, notamment pour la lutte antimines et le contrôle des armes légères.</p>	<p>Indicateurs : a) les institutions partenaires fournissent des services de base d’une manière transparente et responsable (les données désagrégées sont fusionnées pour cet indicateur); b) le Centre libyen de la lutte antimines mène des opérations de lutte antimines et de contrôle des armes légères conformément aux normes internationales.</p> <p>Points de référence : a) dans la prestation des services de base, les institutions publiques ont souffert d’un manque d’encadrement, de capacités insuffisantes et de la faiblesse du système de responsabilisation; b) le Centre libyen de la lutte antimines est nouvellement établi et a besoin d’être appuyé en ce qui concerne le renforcement des capacités.</p> <p>Cibles : a) Toutes les institutions partenaires ont mis en place les systèmes voulus pour qu’elles puissent s’acquitter de leur mandat d’une manière transparente et responsable; b) le centre libyen de la lutte antimines a mis en place les systèmes voulus pour exécuter des interventions de lutte antimines et de contrôle des armes légères.</p>	<p>Résultat 2 : Les résultats obtenus par les institutions publiques clefs sont renforcés : elles assurent la prestation des services de base et prennent des mesures de lutte contre la corruption.</p> <p>Résultat 3 : Les capacités institutionnelles et humaines de lutte antimines sont développées.</p>	<p>Ordinaires (partage des coûts avec le Gouvernement) : 6 000 000</p> <p>Autres : 2 500 000</p>

Priorité nationale : Volonté de réaliser la démocratie

Résultat 3 du programme de pays du PNUD : La Libye réussit la transition à un État reposant sur la primauté du droit.

Domaines prioritaires connexes du plan stratégique : La gouvernance démocratique (primauté du droit, droits de l'homme et justice transitionnelle)

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s)</i>	<i>Produits indicatifs du descriptif de programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des É.-U.)</i>
Les ministères de la justice et de l'intérieur assurent la direction et la coordination des réformes institutionnelles qu'exige la nouvelle phase. La Commission d'établissement des faits et de réconciliation devient opérationnelle.	La mission d'appui des Nations Unies en Libye assure la direction de l'appui à la primauté du droit, aux droits de l'homme et à la justice transitionnelle. Une programmation complémentaire est menée conjointement avec d'autres organisations des Nations Unies comme l'UNODC et l'OIM.	Le PNUD fournit un appui multiannuel complet aux institutions clefs garantes de l'état de droit en coordination avec la mission d'appui des Nations Unies en Libye et d'autres organisations des Nations Unies. Les organisations de la société civile et le Barreau sont également impliqués.	<p>Indicateurs : a) le pourcentage d'affaires jugées augmente régulièrement au fil du temps, ce qui est un signe de l'amélioration de l'efficacité du système judiciaire dans son ensemble, y compris les services d'aide juridictionnelle; b) la commission d'établissement des faits et de réconciliation est opérationnelle et met en œuvre différents processus de réconciliation nationale. (Les données désagrégées par sexe sont utilisées pour ces indicateurs).</p> <p>Points de référence : a) le nombre élevé d'affaires en attente de jugement est une source de préoccupation grandissante, du fait particulièrement d'allégations de mauvais traitements des prisonniers et du manque historique de confiance du public; b) le Gouvernement a récemment adopté un décret sur la mise en place des fondations de la réconciliation nationale et de la justice transitionnelle, qui jette les bases requises pour la justice transitionnelle et la nomination d'une commission d'établissement des faits et de réconciliation.</p>	<p>Résultat 4 : La capacité des institutions garantes de la primauté du droit est développée pour restaurer la justice et la sécurité conformément aux principes internationaux des droits de l'homme.</p> <p>Résultat 5 : La mise en œuvre des processus de justice transitionnelle est lancée conformément au consensus national et aux normes internationales.</p>	<p>Ordinaires (partage des coûts avec le Gouvernement) : 4 000 000</p> <p>MCARB 3 : 400 000</p> <p>Autres : 2 600 000</p>

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s)</i>	<i>Produits indicatifs du descriptif de programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des É.-U.)</i>
			Cibles : a) augmentation de 20 % des affaires jugées par an; la commission d'établissement des faits et de réconciliation a mis en place des systèmes transparents en vue de s'acquitter de son mandat conformément aux normes internationales.		

Priorité nationale : Relancer l'économie nationale et locale et ouvrir la voie à une nouvelle politique économique

Résultat 4 du programme de pays du PNUD : Les possibilités de moyens d'existence et le relèvement économique sont renforcés en vue d'une réintégration sociale, d'une paix et d'une stabilité durables.

Domaines prioritaires connexes du plan stratégique : Prévention des crises et relèvement (moyens d'existence et relèvement économique)

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s)</i>	<i>Produits indicatifs du descriptif de programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des É.-U.)</i>
Un plan de développement économique et/ou de réintégration convenu au niveau national est arrêté.	La communauté internationale fournit un financement initial et des compétences spécialisées en matière de réintégration dans la vie civile et de relèvement économique.	En coordination avec la mission d'appui des Nations Unies en Libye, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD appuie les homologues nationaux en vue du relèvement économique.	Indicateur : Nombre de bénéficiaires directs, y compris les membres des collectivités affectées par le conflit, et les groupes marginalisés – personnes déplacées, jeunes et femmes – qui bénéficient de possibilités de création de revenus (des données désagrégées sont utilisées pour tenir compte de différents groupes). Points de référence : Les données statistiques sont rares. Selon la commission chargée des questions liées aux combattants, le nombre d'ex-combattants de sexe masculin devant être réintégrés se situe entre 200 000 et 250 000.	Résultat 6 : les capacités institutionnelles et socioéconomiques sont développées pour promouvoir le relèvement socioéconomique en vue d'une paix et d'une stabilité durables.	Ordinaires (partage des coûts avec le Gouvernement) : 6 000 000 Autres : 2 000 000

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s)</i>	<i>Produits indicatifs du descriptif de programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des É.-U.)</i>
			Cible : 10 000 libyens au moins bénéficient de possibilités de création de revenus (des données désagrégées sont utilisées pour tenir compte de ces groupes).		

Priorité nationale : Préserver les ressources naturelles

Résultat 5 du programme de pays du PNUD : Les systèmes de gestion de l'environnement national traitant de la désertification, de la préservation de la diversité biologique, de la gestion de l'eau et du changement climatique sont renforcés.

Domaines prioritaires connexes du plan stratégique : L'environnement et l'énergie (développement durable et changement climatique).

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s)</i>	<i>Produits indicatifs du descriptif de programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des É.-U.)</i>
L'Autorité de l'environnement assure la direction de l'élaboration et de l'adoption de politiques et stratégies environnementales.	Fourniture d'un appui technique et financier par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).	Renforcement institutionnel en matière de pollution, de gestion de l'eau, de préservation de la diversité biologique et du changement climatique.	Indicateurs : a) nombre de lignes directrices adoptées pour traiter des questions d'environnement, y compris le changement climatique; b) nombre d'institutions nationales dotées des connaissances et des systèmes requis pour la gestion de l'environnement. Points de référence : a) absence d'instruments de politiques et de stratégies traitant de questions d'environnement, y compris le changement climatique; b) nécessité de renforcer les capacités institutionnelles pour mettre en œuvre les politiques et stratégies relatives à l'environnement.	Résultat 7 : Cadre politique mis au point pour traiter des questions d'environnement, y compris le changement climatique. Résultat 8 : Capacités techniques et opérationnelles d'autorités environnementales clefs développées en vue de l'exécution de politiques et stratégies de gestion de l'environnement.	Ordinaires (partage des coûts avec le Gouvernement) : 4 000 000 Autres : 1 200 000

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), points de références et cible(s)</i>	<i>Produits indicatifs du descriptif de programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources (dollars des É.-U.)</i>
			Cibles : a) deux instruments de politique environnementale sont mis au point de façon participative, notamment une stratégie nationale portant sur le changement climatique; b) deux institutions au moins exécutent des stratégies de développement de capacités ciblées.		